



# COMMUNE DE PAUDEX

## DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

### La Municipalité de la Commune de Paudex

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 22 juin 2009, le Conseil communal a adopté :

**1. Le préavis 06/2009 – Comptes et gestion 2008**

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal.

La gestion et les comptes ne peuvent pas faire l'objet d'un référendum (art.107, al 2,LEDP).

**2. Le préavis 07/2009 – Chemin de Bochat – réfection partielle de la chaussée, nouvelle conduite d'eau potable et correction des limites de propriétés à titre non onéreux – crédit accordé fr. 394'000.--**

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3,LEDP).

**3. Le préavis 08/2009 - Domaine public (DP) n° 24 "Lac Léman" propriété de l'Etat de Vaud – cession à la Commune de Paudex  
Crédit accordé fr. 15'200.--**

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, al 3,LEDP).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

Serge Voruz



Ariane Bonard